

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES	253
Date dépôt	12/10/2021
Date validation	09/11/2021

MASTER DE SPÉCIALISATION EN DERMOPHARMACIE ET COSMÉTOLOGIE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	2. Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	14. Sciences biomédicales et pharmaceutiques
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIEME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	Minimum 60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le Master de Spécialisation en Dermopharmacie et Cosmétologie est une formation universitaire unique en Belgique. Il vise à former des scientifiques de haut niveau capables de concevoir, fabriquer et contrôler des produits cosmétiques, d'évaluer leur sécurité pour la santé humaine et pour l'environnement, de respecter les exigences réglementaires en vigueur et d'approcher les aspects de marketing et de communication marketing spécifiques. Cette formation permet en outre de répondre aux exigences de la nouvelle réglementation européenne relatives aux produits cosmétiques (Règlement (CE) n° 1223/2009 et les différentes mises à jour du Parlement Européen, avec plus spécifiquement l'évaluation de la sécurité du produit cosmétique exposée à l'annexe I) et celles très spécifiques du secteur cosmétique.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. Maîtriser et intégrer les connaissances nécessaires afin de concevoir, fabriquer et contrôler des formes cosmétiques.
2. Poser un acte professionnel rigoureux et basé sur une démarche scientifique répondant aux attentes du consommateur, dans le respect des exigences réglementaires.
3. Évaluer la qualité et la sécurité des produits cosmétiques en adéquation avec le type de produit développé et son utilisation.
4. Communiquer par écrit et oralement de façon professionnelle et adapter son message en fonction de tous les interlocuteurs.
5. Agir de manière éthique et responsable.
6. Actualiser ses savoirs et améliorer sa pratique.